

URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est Monsieur et Madame NEVENS - JANSSENS Jan et Kim.

Le terrain concerné est situé Rue du Petit Monceau 63 à 5550 Alle-sur-Semois et est cadastré VRESSE-SUR-SEMOIS 4 DIV/ALLE/ section B n° 425D, n° 425C..

Le projet consiste en "Démolition et reconstruction d'une maison de seconde résidence en zone forestière" et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante sur rendez-vous exclusivement :
Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

- les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ;
- le 1^{er} ou 3^{ème} samedi matin de 10h à 12h

Pour les consultations le samedi matin, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Patricia MARTIN par téléphone au 061/46 58 30 ou par mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be.

L'enquête publique est affichée le 9 avril 2025, ouverte le 14 avril 2025 et clôturée le 28 avril 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois,
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU2024/56

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia Martin ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **28 avril 2025 à 11h00**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN - dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois (uniquement le matin)

Vresse-sur-Semois, le

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Sylvain BOSSART

Arnaud ALLARD